



Les demandes de 150 sociétés au chiffre d'affaires annuel compris entre 2 et 5 millions de dollars ont été approuvées, soit 5,39 millions de dollars en aide du PDME ou 24 p. 100 de toute l'aide approuvée.

Les demandes de 95 sociétés au chiffre d'affaires annuel compris entre 5 et 10 millions de dollars ont été approuvées, soit 3,725 millions de dollars en aide du PDME ou 16 p. 100 de toute l'aide approuvée.

Les autres 29 sociétés au chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de dollars ont surtout obtenu une aide au titre du volet des Soumissions pour des projets d'immobilisations (SPI) du PDME. Cette aide a totalisé 1,08 million de dollars ou 4,75 p. 100 de toute l'aide approuvée. Comme les demandes d'aide ont été reçues avant le 1<sup>er</sup> avril 1995, elles ont été étudiées en fonction des critères de la taille des sociétés qui s'appliquaient avant cette date et selon lesquels toutes les sociétés, indépendamment de leur taille, étaient admissibles à une aide pour des SPI. Le comité d'approbation d'Industrie Canada n'a finalisé l'approbation de ces demandes qu'au début de l'exercice financier 1996-1997.